

## SOUTIEN FINANCIER POUR COMMUNICATION DANS UN COLLOQUE/ CONGRÈS INTERNATIONAL ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT

**CONCOURS AUTOMNE 2023**  
**Date limite : 23 octobre 2023**

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiant.e.s qui feront des communications dans des colloques/congrès internationaux.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat qui désirent faire une communication à titre de premier.ère auteur.rice dans un colloque/congrès d'envergure internationale.

Des bourses d'un montant de 2 000 \$ seront accordées pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat.

### DÉPENSES ADMISSIBLES

- Les frais d'inscription au colloque/congrès;
- Les frais de déplacement;
- Les frais d'hébergement et de séjour.

Les factures originales des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas devront être remises dans le mois suivant la fin du colloque. Un montant maximum de 2 000 \$ sera versé sur présentation de ces factures.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat sous la direction ou la codirection d'un.e chercheur.euse membre régulier.ère de l'IUJD ([chercheur.euse d'établissement ou universitaire](#));
- S'inscrire dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- La thématique de la communication doit être directement liée au projet d'étude;
- L'étudiant.e est le.a premier.ère auteur.rice de la communication;

- Le colloque ou le congrès doit se tenir à plus de 500km du lieu de résidence ou d'études.

## ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Mentionner le financement de l'IUJD lors de la présentation;
- Au retour, remettre une copie électronique de la communication et un bref résumé de l'activité à l'IUJD;
- Participer à l'ensemble du colloque ou du congrès.

## POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent remettre les documents suivants :

- Le formulaire rempli de demande de bourses pour une communication dans un colloque/congrès international;
- Une preuve de l'acceptation de la présentation (programme du colloque/congrès, courriel d'acceptation, etc.);
- Les renseignements suivants sur le congrès si le programme n'est pas encore disponible : titre, lieu et dates du congrès;
- Un CV.

**Ces documents doivent être envoyés par courriel à l'attention de Vanessa Fortier-Jordan à :**

**[iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)**

**Date limite pour soumettre une demande : le 23 octobre 2023**

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation deux semaines suivant la date limite de dépôt de candidature.